

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 12 novembre 2024 à 13h30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) Immeuble EUROPEEN – 1 Promenade Jean Rostand – 7^{ème} étage – Salle G

EN UN LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **SAINT-DENIS (93200)**
14 rue Berthelot

cadastré section AQ n° 126 pour une contenance de 2a 32ca

Dans le Bâtiment A :

LOT N°1 : UN LOCAL A USAGE COMMERCIAL avec arrière-boutique, au RDC avec entrée privative sur la rue Berthelot et au sous-sol, une cave à laquelle on accède uniquement par un escalier intérieur privatif.

LOT N°2 : UN STUDIO, au 1^{er} étage gauche, porte à droite, comprenant : entrée avec placard, salle d'eau et WC, cuisine, une pièce.

LOT N°3 : UN APPARTEMENT, au 1^{er} étage porte face, comprenant : entrée, cuisine, chambre, salle de bains avec WC, salle à manger.

LOT N°4 : UN APPARTEMENT, au 2^{ème} étage porte à droite, comprenant : entrée, cuisine, chambre, salle d'eau avec WC.

LOT N°5 : UN APPARTEMENT, au 2^{ème} étage porte face, comprenant : entrée, cuisine, chambre, salle à manger, salle de bains avec WC.

LOT N°6 : UN APPARTEMENT, au 3^{ème} étage porte à droite, comprenant : entrée, cuisine, chambre, salle d'eau avec WC.

LOT N°7 : UN APPARTEMENT, au 3^{ème} étage porte face, comprenant : entrée, cuisine, chambre, salle à manger, salle de bains avec WC.

Dans le bâtiment A, au sous-sol : SIX CAVES portant respectivement les numéros de lots de copropriété 8, 9, 10, 11, 12 et 13

LOT N°14 : UN LOCAL A USAGE DE CUISINE, dans le bâtiment B.

LOTS N°15 et 16 : DEUX DEBARRAS, dans le bâtiment C.

LOT N°17 et N° 18 : Le droit à la jouissance exclusive, perpétuelle et particulière de DEUX COURS-JARDINS à droite et à gauche derrière les bâtiments B et C et la cour commune, sur lesquelles l'édification de toute construction de quelque nature qu'elle soit est formellement interdite.

Cette vente a lieu à la requête du CREDIT LOGEMENT, S.A. au capital de 1.253.974.758,25 Euros, dont le siège social est sis 50 Boulevard de Sébastopol - 75155 PARIS CEDEX 03, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro B 302 493 275, agissant poursuites et diligences de son directeur général, domicilié audit siège en cette qualité, ayant pour Avocat Maître Alain CIEOL, Avocat au Barreau de la SEINE-SAINT-DENIS.

MISE A PRIX : 88.000 € (QUATRE-VINGT HUIT MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.
CONSIGNATION en 2 chèques de banque : 8.800 € (à l'ordre du Bâtonnier Séquestre) et **15.000 €** (à l'ordre de la CARPA),
à valoir sur les frais, droits & émoluments. Se munir d'une pièce d'état civil ou d'un extrait Kbis récent.

Fait et rédigé à BOBIGNY, le 26 septembre 2024, par l'Avocat poursuivant, Signé Maître Alain CIEOL.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : À Maître **Alain CIEOL**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 2 rue de Lorraine (93000) BOBIGNY, **TEL. 01.48.30.11.11.**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 23/06811) Sur INTERNET : www.vench.fr

Sur les lieux pour visiter le lundi 28 octobre 2024 à partir de 14h00